

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{me} année - N° 3925 - Mardi 20 Juillet 2021 - Prix : 200 Fc

ENTREPRENEURIAT :

Fayçal, un jeune qui a quitté Comores Télécom pour l'agriculture



EDUCATION

**10 milliards Kmf
pour la réhabilitation de 45 écoles**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

CANDIDATS RECALÉS AU BEPC

Les parents d'élèves entament des négociations avec le ministère

Suite au rejet de 261 dossiers de candidature à l'examen national, des parents d'élèves ont rencontré les responsables du ministère de l'éducation nationale hier lundi 19 juillet dans le but de trouver une solution à ce problème. Une réponse est attendue dans les plus brefs délais.

Trois mois après le rejet de 261 dossiers de candidatures pour le BEPC de cette année, les parents de ces élèves ont engagé des discussions avec les autorités concernées. Ces derniers ont rencontré les responsables de l'éducation ce lundi 19 juillet dans le but de trouver une solution à leurs problèmes. En effet, l'Office National des Examens et Concours (ONEC) a mis en place des nouvelles réformes cette année. Tout élève qui n'aura pas justifié son

certificat d'examen d'entrée en 6e ne pourra pas participer au baccalauréat et au BEPC. Environ 261 candidats ont été recalés pour falsification supposée de dossier. La majorité de ces candidats sont ceux qui ont accédé au collège sans obtenir le concours d'entrée en 6e. Une décision qui selon les parents d'élève est sévère.

Pour Mohamed Dhakir, cette décision va impacter durement l'avenir de leurs enfants et cela ne répond pas à la vision du chef de l'Etat selon eux. « Nous sommes venus pour discuter avec le ministère de l'éducation pour trouver une solution très rapidement. Nos enfants sont l'avenir de ce pays. Donc ne pas les autoriser à faire le BEPC parce qu'ils n'ont pas obtenu leur entrée en 6e n'est pas une bonne chose », lance-t-il avant d'ajouter que « c'est inconcevable que l'on



stoppe un élève en cycle secondaire à ne pas composer à cause de l'entrée en 6e. Nous espérons que le ministre va prendre en compte tous ces paramètres ».

Lors de cette réunion, les parents

ont exposé leurs doléances qui consistent principalement à autoriser les enfants recalés à passer les examens cette année. « Nous avons demandé que nos enfants composent cette année, et qu'ils mettent en

application leur réforme dès l'année prochaine en commençant par le primaire. Nous attendons donc la réponse », confie un parent d'élève.

Andjouza Abouheir

COVID-19

Un décès qui interpelle

Les Comores viennent d'enregistrer un nouveau décès de la Covid-19 jeudi 15 juillet dernier. Ce cas serait importé depuis la Tanzanie selon une source autorisée. Aucune confirmation formelle n'est faite s'il s'agit ou non du variant Delta, mais soulignons en revanche que pour l'instant, aucune mesure particulière de renforcement n'a été entreprise ces dernières semaines pour faire face à ce nouveau variant Delta qui sévit dans les pays voisins.

Après plusieurs mois d'accalmie, le pays a enregistré un nouveau décès de cas de covid-19, jeudi 15 juillet dernier. Il s'agit d'un cas importé depuis la Tanzanie. Selon un agent de la

Santé, la victime, un trentenaire, est arrivée aux Comores le 6 juillet. Le jeune homme a été traité au poste de santé de Bangoi Kouni dans la région du Mitsamiouli. Vu son état, les soignants ont décidé de le transférer en toute urgence à l'hôpital pole de Mitsamiouli mais malheureusement, il a rendu l'âme avant son transfert. Les prélèvements faits ont démontré que le regretté avait la covid-19. D'après notre interlocuteur, par mesure de précaution, une équipe d'investigation s'est rendue sur place pour faire des prélèvements auprès de cas contacts.

Le trentenaire serait-il emporté par le variant indien Delta qui menace les pays voisins ? Difficile de répondre car Moroni ne dispose pas encore d'un laboratoire capable de

séquencer les prélèvements des malades afin de détecter les différents variants du coronavirus. Rappelons que les médecins réclament un tour de vis. Ils ont suggéré aux autorités de fermer partiellement les frontières pour prévenir l'introduction du fameux variant, hélas ils prêchent dans le désert. Avec une quarantaine de cas actifs et des festivités de mariage organisées en dehors de tout contrôle malgré les mesures de restriction, le ministère de la santé ne peut qu'appeler la population à « respecter les mesures préventives déjà en vigueur et à redoubler la vigilance ».

Andjouza Abouheir



TRAITEMENT DES DÉCHETS EN PLASTIQUE À MOHÉLI :

Mise en place d'un mécanisme financier

Le chef de l'État Azali Assoumani avec des membres de son gouvernement se trouvaient à

Mohéli vendredi dernier pour prendre part à une cérémonie de mise en place d'un mécanisme



financier pour le traitement des déchets en plastique. Un projet du ministère de l'environnement financé par le PNUD.

Le représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement aux Comores, plusieurs autorités insulaires et gouvernementales à la tête desquelles le chef de l'État Azali Assoumani, ont honoré de leur présence, la cérémonie qui s'est déroulée à Mabahoni Fomboni. Le ministre de l'environnement et de l'agriculture Bianrif Tarmidhi a montré, dans son intervention, l'importance du traitement des déchets et l'avantage que ce projet va apporter non seulement sur le plan environnemental mais égale-

ment sur le développement économique de l'île.

« Nous voulons à ce que le pays soit reconnu partout dans le monde par sa propreté et c'est la politique du chef de l'État », devait-il dire, avant d'enchaîner : « il y a ceux qui croient que c'est un rêve mais tant pis c'est leur problème ». Le chef de l'État quant à lui a saisi cette opportunité pour féliciter les Mohéliens

pour « cette aubaine » car ce projet, selon lui, est le premier aux Comores dont la mise en œuvre est axée à Mohéli. Même son de cloche pour le gouverneur de l'île Mohamed Said Fazul. Pour lui, Mohéli doit être une île de référence en la matière dans l'ensemble du territoire comorien.

Riwad

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ENTREPRENEURIAT :

Fayçal, un jeune mohélien qui a quitté Comores Télécom pour l'agriculture

Fayçal Bianrif un jeune de Bangoma à Mohéli a été, pour des raisons politiques, viré de Comores Télécom où il travaillait en tant que chef de service marketing. Rappelé 11 mois plus tard, il a décliné l'offre, préférant continuer à travailler la terre. Un choix qu'il ne regrette pas puisqu'aujourd'hui il est devenu au niveau national, premier producteur de papaye, manioc, patate douce et deuxième producteur de banane.

Après son Bac A4 en 2007 à Fomboni, et fait des études universitaires en gestion de ressources naturelles et environne-

ment à l'Université de Tamatave, ce jeune de 36 ans aujourd'hui a été immédiatement embauché à la société Comores Télécom. « En 2019 j'étais suspendu pour des raisons politiques. 11 mois plus tard j'ai été rappelé mais j'ai refusé d'y retourner car je considère que les dirigeants de cette société ne respectent pas les libertés des employés », nous confie-t-il depuis son domicile où nous l'avons rencontré, paré pour le départ au champ.

Et c'est là que Fayçal a décidé de se lancer véritablement dans l'agriculture car « je le faisais mais d'une manière traditionnelle ». Aujourd'hui, cet enfant de

Bangoma, son équipe et les coopératives dont il fait partie ont pu relever plusieurs défis dans ce domaine. En l'espace d'un an et demi seulement, Fayçal et son entreprise se sont hissés au rang de premier producteur, au niveau national, de papaye, manioc, patate douce et « bientôt tomates et tous les autres fruits et légumes ainsi qu'ananas, fruit de la passion et chèvre », espère celui qui tient ces informations du Cefader (centre fédéral d'appui au développement rural).

Fayçal Bianrif est également le deuxième producteur de banane dans l'ensemble de l'archipel. « Aujourd'hui, je loue des terrains personnellement ainsi que les

coopératives. Et cela fait partie des difficultés que nous rencontrons car avec la crise sanitaire mondiale, on a pu écouler nos produits au juste prix. Ce qui nous a fait perdre 75% de nos revenus », a encore regretté ce jeune entrepreneur. D'autres difficultés viennent s'ajouter : celles liées à l'acheminement des produits vers Ngazidja et Anjouan. Mais Fayçal ne compte pas lâcher. « Nous travaillons dessus pour voir comment s'offrir une vedette dans les meilleurs délais pour pouvoir acheminer nos produits qui sont en quantité conséquente » a-t-il indiqué.

Toutefois, ce jeune déterminé ne voit pas comment il peut pérenniser

ses activités si l'état comorien ne soutient pas ses initiatives. « Ce que nous faisons soutient la santé économique et sociale de notre pays et sans l'aide du gouvernement nous ne pouvons pas tenir très longtemps car les cyclones, les maladies, la crise financière et la pandémie nous frappent de plein fouet ».

Et Fayçal pense que « 50 à 60% des jeunes comoriens ont soit voyagé soit fait des études à l'étranger et ils ont vu comment les pays et surtout les jeunes prennent leur destin en main. Ce n'est ni un rêve, ni un miracle du ciel ».

Riwad

EDUCATION

10 milliards de FC pour la réhabilitation de 45 établissements scolaires

Le ministre des finances Said Ali Chayhane et l'ambassadrice de France aux Comores Jacqueline Bassa-Mazzoni ont procédé à la signature d'une convention de financement du projet d'amélioration de l'environnement scolaire. Un projet d'appui au système éducatif à hauteur de 10 milliards de francs comorien. Ce projet permettra la réhabilitation d'environ 45 établissements scolaires publics.

Les Comores et la France ont signé, ce lundi 19 juillet 2021 au ministère des finances, la convention de financement du projet d'amélioration de l'environnement scolaire (PAES), d'un montant de 10 milliards de francs comoriens. Ce projet permettra la réhabilitation et l'extension d'environ 45 établissements scolaires du primaire, collège et lycée dont les quatre lycées de référence de Fomboni, Mutsamudu, Domoni et Moroni. « Le renforcement du capital humain et l'éduca-

tion sont l'un des principaux piliers du plan Comores Emergent, et considérés à juste titre dans ce dernier comme l'un des principaux catalyseurs de l'émergence. En écho direct avec cette ambition en l'occurrence partagée entre la France et les Comores, le plan de développement France-Comores (PDFC) a lui aussi consacré l'éducation, comme l'un des quatre grands volets. Ce sont ainsi 38 millions d'euros qui sont dévolus à ce secteur. En plus d'autres financements en faveur de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes comoriens », explique Jacqueline Bassa-Mazzoni.

Selon l'ambassadrice, le volet éducation vise à accompagner les autorités comoriennes dans le développement du système éducatif performant, qui offre aux jeunes filles et aux jeunes garçons, un enseignement de qualité, leur permettant de se construire comme individus et comme citoyens et leur donner l'opportunité d'une insertion écono-



mique et sociale pleine et entière.

« Il est indispensable d'offrir à un plus grand nombre d'élèves, mais aussi aux enseignants un environnement d'apprentissage propice », indique-t-elle. Le projet couvrira de façon équitable l'ensemble des îles, notamment les régions rurales, et les établissements où l'accueil des

effectifs est devenu le plus critique. L'ambassadrice fait référence entre autres à certains écoles et collèges d'Anjouan. « Les interventions concerneront la réhabilitation du bâti, la construction de locaux manquants, la mise à niveau de l'accès à l'eau et à l'assainissement, la création de bibliothèques et des salles de

travaux pratiques, ainsi que l'aménagement d'espaces extérieurs dont notamment les équipements sportifs. Les espaces rénovés ou créés répondront en outre aux meilleurs standards environnementaux et de confort climatiques », dit-elle.

De son côté, le ministre de l'éducation nationale Moindjié Mohamed Moussa bénéficiaire du projet, a remercié les deux parties. « Cette cérémonie marque la concrétisation de vos travaux dans notre pays. Je tiens à vous rappeler, que le chef de l'Etat Azali Assoumani, s'est toujours engagé pour que l'éducation soit parmi les piliers du développement. Ce projet va permettre d'améliorer et rehausser ce secteur éducatif. En ma qualité de ministre de tutelle, je m'engage pour que ce projet arrive à bon port », avance le ministre de l'éducation nationale.

Nassuf Ben Amad

QUESTION FONCIÈRE

La sécurisation foncière au cœur de l'ACPSF

L'association comorienne pour la promotion et la sécurisation foncière (ACPSF) va se lancer prochainement dans une campagne de sensibilisation sur la sécurité foncière. Le but est d'informer et conseiller le public comment enregistrer son terrain.

Aux Comores, la question foncière est cruciale et apparaît aujourd'hui comme un problème majeur dans le pays. C'est ainsi que l'association comorienne pour la promotion et la sécurisation foncière (ACPSF) créée en 2019 va lancer prochainement une campagne de sensibilisation sur la sécurité foncière. Selon la vice-présidente de l'association, le but est de renseigner la population sur les voies et

moyens de sécuriser son terrain sur le plan juridique et administratif. « Notre association va mener une série de campagnes de sensibilisation et d'information sur l'ensemble du territoire national en vue d'atté-

nuer les conflits fonciers et favoriser le développement économique du pays », déclare Monandro Mze.

Ces derniers temps, il s'est avéré dans les statistiques judiciaires qu'en matière d'affaires civiles traitées dans nos tribunaux, plus de 70% du contentieux relèvent du foncier. Ainsi, la vice-présidente de l'association explique que les acteurs doivent centrer leurs réflexions sur la recherche de l'outil et des mécanismes de sécurisation et de régulation plus adaptés à la situation de notre pays en vue de garantir la sécurisation et droits fonciers. « La sécurisation du foncier ne viendra pas uniquement de l'action de l'Etat mais il faut également que les acteurs impliqués dans le secteur foncier comme les notaires et les géomètres assurent un système fiable de sécurisation des transactions immobilières », avance-t-elle.



Dans les prochains jours, l'association va entamer des tournées à l'Université des Comores, dans les

écoles et même à travers les villages pour démarrer leur campagne de sensibilisation. « Il est temps qu'on règle les questions foncières pour mieux se concentrer sur le développement du pays », dit-elle. Pour rappel, dans ce combat, le ministère de l'aménagement du territoire a entamé un processus de réforme foncière par l'élaboration d'un code foncier et domanial pouvant assurer la valorisation de la propriété foncière. Une initiative saluée par l'association. Un processus qui ne peut contribuer à rassurer les investisseurs qui se plaignent de plus en plus de l'insécurité judiciaire du pays, notamment en matière immobilière.

Andjouza Abouheir

AGRICULTURE :

Azali se dit satisfait des travaux réalisés au CRDE de Djando



Lors de son séjour à Mohéli la semaine dernière, le chef de l'État Azali Assoumani a été sollicité par l'association agricole « Comores vanille » pour aller visiter les travaux agricoles entrepris par cette association au centre rural pour le développement écologique (CRDE) de Djando.

nes ont planté plus de 3000 pieds des bananiers locaux, des papayers, des ignames et autres. Le chef de l'État se dit satisfait des travaux réalisés dans ce CRDE de Mibani. Il encourage les jeunes en à s'investir dans ce domaine puisque « la terre ne trahit jamais ».

Le président de la République Azali Assoumani a effectué une visite de travail au CRDE (centre rural pour le développement écologique) de Mibani dans la région de Djando. Cette visite qui a été sollicitée par l'association agricole Comores vanille, entre dans le cadre de suivi des activités de renforcement des capacités agricoles dans le pays et particulièrement dans l'île.

L'objectif est d'aller constater de visu les travaux agricoles réalisés par cette association Comores vanille. Avec 75 employés, ces jeu-

Azali Assoumani se dit prêt à accompagner les jeunes pour la réalisation de leurs projets sur la culture de rente pareille pour les produits vivriers. Un exemple à suivre pour la jeunesse afin de lutter contre le chômage et la famine dans le pays. Il convient de souligner que dans le cadre du projet intégré pour le développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité (PIDC), ce dimanche à minuit était la date butoir de dépôt de projet pour les jeunes entrepreneurs et les coopératives. Plusieurs projets dans le domaine agricole ont été déposés.

Riwad

COVID-19 :

Des festivités de mariage comme si de rien n'était

Alors que les cérémonies de mariages sont autorisées mais dans un cadre privé avec un jauge de 50 personnes au maximum, ces conditions sont le cadet des soucis de la population mais aussi de certaines autorités, dans une impunité totale. Contacté par nos soins, le ministère de l'intérieur a annoncé son intention de « prendre les choses en main » pour donner un coup de pied dans la fourmilière.

Un mois depuis que le président de la République Azali Assoumani a pris la décision d'alléger les mesures de restriction sanitaires en autorisant par exemple la reprise des cérémonies de mariage, la population ne respecte plus les conditions assorties à ces mesures d'allègement. « Les célé-

brations des cérémonies de mariages sont autorisées dans le cadre familial et dans un lieu privé, pour un maximum de cinquante personnes », peut-on lire dans le décret du 17 juin dernier. Dans les colonnes de nos confrères d'Al-watwan, le docteur Djabir Ibrahim avait fait savoir que les médecins avaient déconseillé vivement le gouvernement d'autoriser la reprise des cérémonies de mariages. « Nous avons conseillé le gouvernement de ne pas autoriser l'organisation des grands mariages et les grands rassemblements avant d'avoir vacciné 60% de la population » pour atteindre l'immunité collective, déclarait-il.

Interrogé sur cette question, le secrétaire général du ministère de l'intérieur Moussa Abdallah Moumine dit que le ministère a fait cette remarque du laisser-aller de la

population » et il se veut vigilant sur cette question. Des réunions ont été organisées avec les maires, les préfets et les chefs de village dans le but de sensibiliser la population. Notre interlocuteur fait savoir que des cérémonies ont quand même fait l'objet de suspension notamment à Mbeni et dans la région d'Itsandra. Une réponse un peu tardive, vu l'ampleur que prennent les cérémonies dans les différentes localités. Rappelons qu'une stratégie de veille et de communication a été élaborée par la Coordination nationale de lutte contre la Covid-19 pour mieux sensibiliser et veiller sur la sécurité sanitaire de la population, afin d'éviter une troisième vague de la pandémie.

Andjouza Abouheir

BRÈVE

Le député Fatah arrêté après avoir percuté un policier



Photo d'archive

L'ancien député de Moroni nord et actuel directeur de l'agence nationale du hadj et de la Umra a été arrêté hier lundi dans la matinée par la police nationale. Une heure avant son interpellation, il aurait forcé un passage interdit pour contourner l'embouteillage, près de l'immeuble Imam Chafioun. Ce passage est censé être l'accès au port de plaisance de Kalaweni, un projet mort-né qui était porté par le gouvernement Sambi. La voie dont les travaux n'ont jamais été achevés débouche directement au quartier Mtsangani.

Mais la police présente sur la route l'avait bloquée. L'ancien élu de la nation serait descendu de son véhicule portant plaque d'immatriculations de l'administration pour lever jantes et pneus usagés, posés en guise de barrière. Un policier s'est alors interposé sur le chemin pour le dissuader de passer. Mais cela sans compter sur la détermination de celui qui aurait accéléré jusqu'à percuter légèrement le fonctionnaire qui aurait fini par tomber. Arrêté une heure plus tard à la SNPSF, l'ancien député aurait subi des sévices corporels au commissariat central de Moroni. Vers 14h, il a été déféré au parquet de la République avant d'être relâché.

Avis de rectification d'une annonce

Rectificatif à l'Avis d'Appel d'Offre AON No :AON/01/2021/T/PGEC-Bundo la Malezi paru dans le journal La Gazette, N°3922, le 15 juillet 2021, concernant le Projet PGEC Bundo la Malezi sis au Ministère de l'Education Nationale : lire 25 août 2021 en lieu et place de 25 juillet 2021.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE NGAZIDJA :

En battant Jacm, Bonbon Djema consolide sa position de leader de l'île

Le week-end dernier, même avec difficulté, Bonbon Djema a réussi à exploiter en sa faveur la chance que les dieux du stade de Moroni lui ont offert (1-0) au détriment de Jacm. Pendant la 1ère période, les deux prétendants au titre s'étaient neutralisés par un score nul et vierge (0-0). Cet exploit rentre dans le cadre du championnat D1 régional, et permet aux victorieux de consolider leur position au sommet du classement.

L'Union sportive de Zilimadju alias Bonbon Djema ne cesse de creuser l'écart avec son dauphin, en termes

de points. La nouvelle victime de ses ambitions est Jacm de Mitsoudje. Le bourreau de cet adversaire qui se débat pour le maintien est Zidane Chamouine (55e, 1-0) à l'occasion du championnat de l'île, tenu à Moroni le samedi 17 juillet 2021. Bonbon Djema, avec un match de retard, s'éloigne davantage de son poursuivant direct, Volcan Club de Moroni. Drogba Housseine, élément influent du staff technique de Bonbon Djema, leader en puissance de Ngazidja, a félicité l'équipe, mais a l'air d'être attristé par l'absence des Comores au Champion's League d'Afrique :

« Le match s'est déroulé dans un

climat de haute intensité. Jacm se débat pour le maintien, et nous ambitionnons encore le double titre, régional et national. Dès le départ, la cadence du jeu s'était élevée. Même mis à l'abri par un but, jusqu'aux temps additionnels, le doute a subsisté. Les actions offensives redoutables s'étaient intensifiées de part et d'autre. Dommage que le champion national ne participera pas à l'aventure africaine. Mais un titre est un honneur et une archive. Cela motive les joueurs, les dirigeants et surtout les sympathisants ».

La tristesse du coach des Moroniens est fondée. L'édition 2021 de la Ligue des Champions

d'Afrique ne verra pas la participation du leader des Comores. La date limite pour l'enregistrement des équipes championnes était fixée au 15 juillet 2021. Et aux Comores, le championnat phase régionale bat son plein. La phase nationale qui permettra à la Fédération de Football des Comores d'identifier le représentant national devrait débiter en aout 2021. Ceci explique donc cela.

Bm Gondet

Résultats, 16e journée (D1)

Elan # Volcan (1-0)
Fc Hantsindzi # Etole des Com -1-0)

Tc Male # Ngaya (1-0)
Twaya # Petit Harlem (0-2)
Elan # Volcan (1-0)

Calendrier, 18e journée vers 15h 00

Mardi 20 juillet 2021
A Mbeni : Us Mbeni # Bonbon Djema
A Mitsoudje : Elan # Twamaya
A Hantsindzi : Fc Hantsindzi # Fc Male
A Nyumadzaha : Etoile des Com # Jacm
A Mde : Ngaya # Petit Harlem

SOCIÉTÉ

"Il nous manque seulement les imprimés d'acte de naissance"

Ces derniers jours, on n'entend que le manque d'imprimé pour les documents d'état civil notamment d'acte de naissance. La troisième adjointe au Maire de la Commune de Moroni, chargée de l'état civil, Mhoudine Allaouia, a tenté de rassurer en expliquant que la préfecture du centre serait en rupture de stock, mais pas pour les autres documents, qui sont disponibles.



Dans les réseaux sociaux, on ne parle que du manque d'imprimés des actes de naissance dans la préfecture du centre. Des propos confirmés par la troisième adjointe au Maire chargée de l'état civil. Mhoudine Allaouia

parle plutôt d'un manque d'imprimé que de pénurie. « Les documents d'état civil sont tous là (copie intégrale de l'acte de naissance, fiche individuelle,

certificat de résidence, etc). Il nous manque seulement l'acte de naissance », montre-t-elle dans un entretien ce lundi 19 juillet.

D'après elle, 90% des actes

de naissances se font à Moroni. Et selon elle, c'est normal si le centre de Moroni manque d'imprimé. « Chaque enfant qui est né à Moroni, se fait établir son acte de naissance à Moroni. Ainsi, l'état civil est censé utiliser l'acte de naissance beaucoup plus que les autres documents, précise-t-elle, tout en ajoutant qu'il ne faut pas s'étonner ni mettre la panique sur les réseaux sociaux. « Normalement, la situation doit se régler dans les meilleurs délais. Mais en attendant, on peut utiliser la copie intégrale de l'acte de naissance, sauf pour les nouveaux nés. D'ailleurs, c'est recommandé dans plusieurs dossiers », poursuit-elle.

Pour finir, la signataire de ces

documents montre que la préfecture fait son travail convenablement. Et la personne qui a vendu cet imprimé à 15 000 FC n'a pas fait preuve d'humanité et la personne qui l'a acheté aurait dû lui dénoncer le malfaiteur à la gendarmerie. « On ne peut pas profiter d'une telle situation pour arnaquer les gens. Je vous rappelle que le jour où le gouvernement a voulu augmenter les tarifs à 5000 kmf, tous les maires ont refusé catégoriquement. Ils ont fait cela, pour le bien des citoyens. Et voilà aujourd'hui, une personne profite l'occasion pour vendre un acte de naissance à 15.000 FC, c'est inadmissible », conclut-elle.

Nassuf Ben Amad

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique



Projet Performance et Gouvernance de l'Éducation
aux Comores (PGEC) BUNDO LA MALEZI



Financé par l'Agence Française de Développement

الجمهورية المتحدة
بهاذا تسمى
وزارة التربية الوطنية والتكوين
والبحت العلمي

Avis de recrutement

Date de début de Publication: 20 juillet 2021

Référence: Performance et Gouvernance de l'Éducation aux Comores (PGEC)-Bundo la Malezi

Date limite de dépôt des candidatures : 30 juillet 2021

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (MENERS) a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'"AFD") pour financer le coût du projet Performance et Gouvernance de l'Éducation aux Comores (PGEC). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du recrutement d'un personnel d'appui, à savoir :

- Un chauffeur coursier
- Un Technicien(ne) de surface

2. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion du Projet sis au MENERS et prendre connaissance des termes de référence aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 15h30 (heure locale) et du vendredi au samedi de 8h00 à 11h (heure locale)**

3. Les candidatures devront être déposées à l'adresse ci-dessus **au plus tard le vendredi 30 juillet 2021 à 10h.**

Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

COOPÉRATION RÉGIONALE

Le représentant régional de l'OIF reçu à l'Acci

Léonard Émile Ognimba, Ambassadeur Représentant permanent de l'OIF pour l'Océan Indien est arrivé à Moroni le dimanche 18 juillet dernier pour une visite de sept jours. Hier dans la matinée, il a effectué une visite de courtoisie auprès du ministre des Affaires Étrangères M. Dhoihr Dhoulkamal.



Au centre, l'Ambassadeur Ognimba.

Il a été reçu ensuite à l'Agence Comorienne de Coopération Internationale (Acci) par la directrice Mme Fatoumia Ali Bazi. Cette visite a permis de rappeler les missions de l'Acci en tant qu'organe national de la Coopération sud-sud et triangulaire (CSSTr) au niveau des Comores. La Directrice a mis l'accent sur le partenariat entre l'Acci et l'Oif elle a, par ailleurs rappelé les activités du Réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud et tripartite (RAFSUD), lancé par l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans lequel l'ACCI est membre du Conseil d'Administration pour la Région Océan Indien. Elle a souligné l'importance du rôle de l'Oif dans la consolidation en matière de coopération SSTr.

Pour sa part le Représentant de l'OIF a salué les efforts consentis par les deux parties dans cette direction et affiché sa disponibilité à travailler d'avantage avec l'ACCI dans l'ancrage de ce partenariat. Il a proposé la mise en place d'un accord-cadre entre les deux organismes pour la mise en œuvre des projets de coopération technique dans les secteurs de la culture, l'Éducation et le Genre notamment.

Auparavant le diplomate avait pris part à l'ouverture officielle de l'atelier de Formation des diplomates portant sur la « Diplomatie et Planification Stratégique » et «

Diplomatie et Négociations Multilatérales » dans les locaux du ministère des Affaires Étrangères.

Aujourd'hui, il prendra part à l'ouverture officielle de l'Atelier de validation du Plan local de Développement Durable de la Ville de Tsidje et samedi prochain il se rendra au sud de l'île à l'ouverture officielle de l'Atelier de cadrage et de concertation du projet « Foubouni Ville-Durable » porté par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

Le représentant devra par ailleurs rencontrer le ministre de

l'Éducation et certains partenaires de la coopération bilatérale présents dans le pays. Il convient de rappeler que la Francophonie, ce sont tout d'abord 300 millions de locuteurs, des femmes et des hommes, qui partagent une langue commune, le français, sur les 5 continents. L'OIF mène une action de diplomatie et de coopération multilatérale au profit des 88 États et gouvernements membres qui composent l'Organisation. La visite du Représentant prendra fin le dimanche 25 juillet de ce mois.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



PERSONAL SERVICES CONTRACTOR (PSC)VACANCY ANNOUNCEMENT

OPEN TO: All Interested Candidates
POSITION: Peace Corps Medical Officer
OPENING DATE: July 15th, 2021
CLOSING DATE: August 8th, 2021
WORK HOURS: Monday - Thursday 7h30-17h30, Fridays 7h30-11h30, and as needed
SALARY RANGE: USD \$35,000-\$40,000 per year

The United States Peace Corps seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

The full position submission requirements including compulsory forms are available upon request by sending an email to PCcomoros@peacecorps.gov. All applications should be submitted electronically and in English to PCcomoros@peacecorps.gov with "PCMO-Comoros" in the subject line by 11:59pm Sunday, August 8th, 2021.